

gers de la Voie maritime. Il faudra nous prouver, hors de toute discussion, que ces taux dont nous allons grever le budget national, que chaque Canadien sera en somme appelé à rembourser, sont susceptibles de stimuler toute l'économie du Canada, et non pas seulement celle d'un secteur ou d'une industrie.

Encore une fois, monsieur le président, je voudrais insister pour dire que je n'ai pas la compétence voulue pour trancher le débat, mais il y a peut-être un point que je pourrais me permettre de soumettre à l'attention de la Chambre. Je ne suis pas convaincu que la formule proposée par l'honorable député d'Halifax (M. McCleave), soit la bonne, mais si l'on peut me prouver que le fait, pour le gouvernement canadien, bref, le peuple canadien, d'aider, de donner une injection à cette partie de l'économie canadienne, c'est-à-dire au transport maritime qui utilise la Voie maritime du Saint-Laurent, soit recommandable, je voudrais soumettre ceci:

Que le gouvernement hausse ces taux dans toute la mesure du possible et du raisonnable, mais pour ne pas nuire à la navigation canadienne, aux navires qui «opèrent» sous le drapeau canadien, pour ne pas créer de détérioration du transport fluvial ou océanique, laquelle entraînerait probablement des répercussions comme du chômage et, peut-être, un ralentissement dans l'expédition du blé de l'Ouest, de même que certaines conséquences néfastes dans notre secteur, à Trois-Rivières, je fais une suggestion, avant de citer un témoignage à l'appui de mon avancé. Est-ce que le gouvernement ne serait pas prêt à considérer la possibilité de donner des subventions raisonnables et raisonnées aux navires qui battent pavillon canadien, pour leur permettre justement de concurrencer les navires qui battent pavillon étranger et utilisent la Voie maritime du Saint-Laurent?

• (8.10 p.m.)

Je vois ici dans le compte rendu officiel du 2 avril 1965 que l'actuel ministre des Transports (M. Pickersgill) aurait déclaré ceci:

Cette dernière...

...il parle de la Voie maritime...

...a accusé un meilleur résultat l'an dernier que l'année précédente...

...nous étions en 1965, il parlait donc de 1964...

...et nous espérons que sa situation financière s'améliorera cette année. Nous espérons qu'elle fera bientôt ses frais. Le trafic augmente sans cesse.

...c'était le 2 avril 1965, je le répète...

Je ne crois pas que cette augmentation soit aussi considérable cette année que l'an dernier, alors que nous avons eu cet énorme transport de blé, mais les perspectives semblent excellentes.

[M. Mongrain.]

Or, s'il semble que les perspectives soient excellentes et que, éventuellement, la Voie maritime devienne rentable, pourquoi ne pas avoir recours à des subventions pour amortir le capital de 500 millions de dollars plus les intérêts, pour ne pas nuire au transport maritime canadien et pour lui permettre de concurrencer les transports étrangers?

La hausse des tarifs éloignera-t-elle les navires battant pavillon étranger? Encore une fois, je ne peux pas prétendre être une autorité en la matière, mais ces navires viennent ici parce que c'est bon pour eux. Le fait d'augmenter les tarifs de 10 p. 100 ne les empêchera pas de venir faire leur commerce.

Ce 10 p. 100 ne correspond-il pas, en règle générale, à une augmentation ou à une diminution de la valeur du dollar, à une espèce d'inflation qui s'est produite chez nous depuis que la Voie maritime du Saint-Laurent a été aménagée?

Monsieur le président, vous avez noté ma suggestion. Je la crois valable et intéressante. Encore une fois, toute l'économie de la région que je représente et celle de plusieurs comtés qui gravitent autour, sont vitale-ment intéressées à ce transport maritime. Nos éleveurs à grain représentent, chez nous, dans notre économie, un actif important.

Ce serait peut-être une solution temporaire dont la durée ne devrait pas être trop longue, si je puis me fier aux déclarations du ministre. Je le répète, dans l'intervalle, jusqu'à ce que ce soit rentable, on pourrait accorder certaines subventions aux navires battant pavillon canadien, et cela pourrait servir de déversoir à notre économie canadienne.

[Traduction]

M. Eric A. Winkler (Grey-Bruce): Je suis heureux de cette occasion qui m'est donnée de prendre part cet après-midi au débat sur l'augmentation possible des taux de péage sur la Voie maritime du Saint-Laurent et les droits d'écluse dans le canal Welland. Un grand nombre de députés y ont participé et exprimé des opinions répandues dans tout le pays. Les députés de l'Ouest ont présenté un plaidoyer logique au nom de l'industrie des céréales. Les députés de l'Ontario ont parlé des problèmes que créerait dans le centre du Canada une augmentation du péage. Nous avons entendu le point de vue des députés du Québec et des Maritimes. Il est évident que ce débat s'imposait et revêt une grande importance pour l'économie canadienne.

La proposition visant à augmenter les recettes de la voie maritime du Saint-Laurent est double. Tout d'abord, les droits de péage seraient augmentés de 10 p. 100. Nous savons maintenant que cela était prévu lors de l'adop-